

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0041290

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

ND: 95 533

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2460 Société :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : DAVALI HASSAN

Date de naissance : 1950

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0668592293 Total des frais engagés : 451,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/01/2010

Nom et prénom du malade : DAVALI HASSAN Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : INSUFFISANCE RENALE, HÉMODIALYSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº P19- 041290

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/2020	CS	Gratuit		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DE CASABLANCA 60, Bd El Mahatta - Casablanca Tél 05 22 80 00 00	04/02/2017	381,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DAMOUR GUERIAT 4, Abou Abdellah Nahiri - Casablanca Tel: 0522 98 92 37 - Fax: 0522 38 92 37 - SITE INTERNET: www.damourgueriat.com</i>	02/07/2020	B 70	70

AUXILIAIRES MEDICAUX

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris



Casablanca, le 04-02-2020



M^a DAVALI HASSAN .

168,00 AUGMENTIN 1 g/125 g , 2 sachets 1J(1 Boîte)

82,00 E. 50 X 200 g : 1 J par jrs .

91,00 C A R B O : 2 cp chaque semaine
(1 Boîte).

E X O M u c 200 : 1 J les soir (1 Boîte)

381,10

Docteur Anis LAHLOU
NÉPHROLOGUE
Angle B.d. Ghandi et
2, Rue Kadmiri - Casablanca
Tél: 05 22 25 61 48

مخابر التحاليل الطبية بنعمر - جسووس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37
Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 95439

CASABLANCA LE 02/01/2020

Analyses effectuées le: 02/01/2020

Pour.....: **Mr. DAVALI HASSAN**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 3GH9202



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

NFS1=B70

Cotation : (B 70)

Montant Net : 70.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SOIXANTE DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif
Tél: 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30
Fax: 05 22 98 92 37 - Casablanca
TUELLE



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie

Maladies des Reins et Hémodialyse

Ancien Interne et Chef de Clinique

des Hôpitaux de Paris

Médaille d'or de la Faculté Cochin

Lauréat de la Faculté

de Médecine de Paris

Casablanca, le 02-01-2020

Mr DAVALI

HAASSAN .

- NFS, plaquettes .

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angle Bd. Ghandi et
2, Rue Kadmiri - Casablanca
Tel: 05 22 25 61 48 - INP: 091089383

LABORATOIRE
WAMOUI
Angle Bd. Ghandi et
2, Rue Kadmiri - Casablanca
Tel: 05 22 25 61 48 - INP: 091089383

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Edition du : 02/01/2020
Matricule :


50102CR1952

Code Patient: 3GH9202 du : 02/01/2020

Mr. DAVALI HASSAN
Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

NUMERATION GLOBULAIRE (ABX Pentra XL 80)

		Homme
Globules rouges.....	3.89	M/mm ³ (4,0 - 5,5)
Hemoglobine.....	9	g/100ml (13 - 17,5)
Hematocrite	29.1	% (39 - 54)
V.G.M	75.	µ3 (80 - 95)
T.C.M.H.....	23.2	pg (27 - 32)
C.C.M.H.....	30.9	% (32 - 36)
Globules blancs.....	6000	/mm ³ (4 000 - 10 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles:	54	% Soit: 3240. /mm ³ (1800 - 7000)
Polynucléaires Eosinophiles:	5	% Soit: 300. /mm ³ (0 - 500)
Polynucléaires Basophiles..:	0	% Soit: 0. /mm ³ (0 - 100)
Lymphocytes.....	33	% Soit: 1980. /mm ³ (1500 - 4000)
Monocytes.....	8	% Soit: 480. /mm ³ (100 - 1000)
TOTAL.....	100.	%

PLAQUETTES..... **270000** /mm³ (150000 - 450000)

Dr. BENAMOUR
MÉDECIN BILOGISTE
44 Rue Abou Maârif Casablanca 20100
Tél: 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Dr. BENAMOUR .